

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise· **1.1 Identificateur de produit**· **Nom du produit: 960 Europlan Super (dr)**· **Code du produit:** 9603· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Emploi de la substance / de la préparation** *Masse d'égalisation auto-lissante*· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· **Producteur/fournisseur:***Forbo Eurocol Nederland B.V.**Industrieweg 1-2**NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas**Tel. +31 75 6271600 - Fax +31 75 6283564**E-mailadresse: info.eurocol@forbo.com**Website: www.eurocol.com*· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:***En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0) 30-2748888 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).***RUBRIQUE 2: Identification des dangers**· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008***Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.**Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.**Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.*· **2.2 Éléments d'étiquetage**· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008***Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.*· **Pictogrammes de danger**

GHS05 GHS07

· **Mention d'avertissement** *Danger*· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:***ciment Portland, clinker*

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

Nom du produit: **960 Europlan Super (dr)**

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- Description: Mélange de ciment et d'autres adjuvants.

· Composants dangereux:

CAS: 65997-15-1	ciment Portland, clinker	>1-5%
EINECS: 266-043-4	☞ Eye Dam. 1, H318; ☞ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

- Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire beaucoup d'eau, consulter directement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Indications destinées au médecin: Le produit présente une réaction alcaline dans un environnement humide.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

Nom du produit: **960 Europlan Super (dr)**

(suite de la page 2)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** *Pas d'application*
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Autres indications**
Le produit proprement dit ne brûle pas. Un mélange alcalin apparaît après humidification.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Dégagement de poussière. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** *Recueillir par moyen mécanique.*
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Bien ventiler la pièce et éviter de faire de la poussière. Ne pas inhaler de poussière. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** *Aucune exigence particulière.*
- **Indications concernant le stockage commun:** *Pas nécessaire.*
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Entreposer au frais et au sec, dans un emballage fermé.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

Nom du produit: 960 Europlan Super (dr)

(suite de la page 3)

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler la poussière.

· Protection respiratoire:

Si par certaines circonstances, le taux de poussière dans l'air dépasse le seuil de concentration maximale admissible de 10 mg/m³, il convient de se protéger les voies respiratoires à l'aide d'une protection respiratoire de classe P2.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques classés dans la norme EN374. Exemples de matériaux de gants préférés formant une barrière: caoutchouc butyle ou caoutchouc chloroprène. En cas de contact prolongé ou répété, le port de gants avec une classe de protection de 6 (temps de pénétration supérieur à 480 minutes) est recommandé conformément à la norme EN 374. Demandez à votre fournisseur de gants de vous conseiller sur le type et l'épaisseur appropriés.

· Temps de pénétration du matériau des gants

≥ 480 Minutes

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc chloroprène ou butylcaoutchouc

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

Nom du produit: **960 Europlan Super (dr)**

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Poudre

Couleur: Gris

· Odeur: Faible

· valeur du pH (4000 g/l) à 20 °C: >11

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20 °C: 1,3 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Peu soluble

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Tout contact du produit avec la peau peut entraîner une irritation et à plus long terme provoquer une dermatite. Ces effets sont imputables à l'alcalinité du produit dans l'eau et à la détérioration mécanique de la peau par le produit.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

Nom du produit: 960 Europlan Super (dr)

(suite de la page 5)

En poudre, le produit irrite les voies respiratoires et peut, en cas d'exposition prolongée ou répétée au-dessus du seuil de concentration maximale admissible, provoquer des inflammations du nez ou des voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **12.2 Persistance et dégradabilité** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **12.4 Mobilité dans le sol** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** *Non applicable.*

· **vPvB:** *Non applicable.*

· **12.6 Autres effets néfastes** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

· **Produit de nettoyage recommandé:** *Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage*

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

Nom du produit: **960 Europlan Super (dr)**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	<i>néant</i>
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	<i>néant</i>
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	<i>néant</i>
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	<i>néant</i>
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Polluant:	<i>Non</i>
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<i>Non applicable.</i>
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	<i>Non applicable.</i>
· "Règlement type" de l'ONU:	<i>néant</i>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- Classe de pollution des eaux: *Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.*
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
- Aucun des composants n'est compris.*
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- Service établissant la fiche technique: *Département R&D*
- Contact: *Ing. T.W. Breeuwer*

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2019

Numéro de version 3

Révision: 04.10.2019

Nom du produit: 960 Europlan Super (dr)

(suite de la page 7)

· Acronymes et abréviations:*RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer**ICAO: International Civil Aviation Organisation**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**SVHC: Substances of Very High Concern**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3*

FR